

Auvergne

la ligue de
l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 456 • AVRIL/MAI 2015

laïque

DOSSIER
Le tourisme
social

P. 4/5



ÉDITO

Pour un avenir
solidaire

Les résultats aux élections départementales confirment une forte défiance des citoyen-ne-s vis-à-vis de la représentation politique, notamment par l'importance de l'abstention et du vote blanc ainsi que par l'ancrage croissant des idées de l'extrême droite et de la droite extrême, construites autour du rejet de l'autre et du chacun pour soi.

Cette situation dangereuse est en partie alimentée par des difficultés économiques et sociales croissantes, par des politiques qui nourrissent un sentiment d'abandon et d'injustice, par des alternances politiques qui depuis trente ans, ne débouchent sur aucune alternative véritable et semblent impuissantes à résoudre les problèmes d'emploi, de justice sociale et d'urgence écologique. Dans ce contexte difficile, l'extrême droite a beau jeu de multiplier les discours simplificateurs, les promesses abusives et des solutions autant illusives que dangereuses.

On le vérifie quand elle met en œuvre ses idées dans les municipalités qu'elle a conquises : suppression des aides sociales pour les chômeurs, des subventions aux centres sociaux, tentative de mise au pas de la société civile, changement des noms de rue pour glorifier des militaires factieux en Algérie, instrumentalisation du mot laïcité contre les musulman-ne-s... Nous refusons cette marche vers la catastrophe. Car nous avons besoin d'espoir et de solidarité, d'un progrès garanti par l'accès aux droits de toutes et tous, à tous les droits, permettant de s'attaquer aux inégalités, aux discriminations, aux discours de haine, d'exclusion, homophobes... Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui veulent y contribuer en portant haut les valeurs d'égalité et de dignité pour, et avec, toutes et tous au bénéfice du vivre ensemble.

Des millions de personnes ont manifesté les 10 et 11 janvier pour refuser la violence et la haine, défendre la liberté et la fraternité. Il faut poursuivre et développer cette mobilisation, enraciner l'espoir, faire souffler le vent d'une démocratie locale et nationale profondément renouvelée.

Les associations d'éducation populaire doivent s'investir dans le débat, prendre des initiatives, interpellier les politiques pour affirmer ensemble que la liberté, l'égalité et la fraternité sont plus que jamais les clés de notre avenir, avec une politique qui les met en œuvre concrètement.

Le comité de rédaction

Le tourisme social

Le tourisme social a pour objectif de permettre à chacun de partir en vacances et de pratiquer des activités de loisirs. Branche de poids dans le secteur global du tourisme, le tourisme social vise à rendre effectif "le droit aux vacances" et témoigne de la volonté des acteurs politiques et sociaux de rendre le tourisme accessible à tous : les jeunes, les familles, les retraités, les personnes aux revenus modestes, les personnes à capacité physique restreinte, etc. Le tourisme social inclut également les réalisations qui contribuent à rendre accessible la pratique d'activités de plein air, notamment en faveur des jeunes.

Centres de loisirs, haltes-garderies, restauration scolaire, accueil de personnes en difficulté sociale, mise à disposition d'installations sportives, figurent parmi les services proposés par les équipements du tourisme associatif. Au total ce sont plus de 800 structures qui sont gérées par ce secteur.

La majorité des structures du tourisme social est située en milieu rural ou en moyenne montagne. Le tourisme social constitue ainsi un des moyens de lutte contre l'isolement des territoires et permet de relancer l'attractivité de certaines régions plus ou peu fréquentées.

Définition de la Convention
Collective Nationale du
Tourisme social et familial

Selon la CCN 3151 du Tourisme social et familial étendue par l'arrêté du 30/06/86 (JO09/07/86), l'activité du tourisme social et familial regroupe "des organismes de tourisme social et familial sans but lucratif, dont l'activité principale est de mettre à la disposition de leurs usagers des logements en maisons familiales, centres et villages de vacances à équipements légers ou développés et, accessoirement, d'exploiter des terrains de camping-caravaning ou d'organiser des séjours ou des voyages de vacances ou de loisirs." (CCN, Titre 1^{er}, article 1 modifié par l'avenant 36 du 22/05/01).

La ligue de l'enseignement ?
Un acteur important
du tourisme social

Chaque année, la Ligue de l'enseignement permet à 450 000 enfants ou adolescents (4-17 ans) de partir. Son secteur vacances, Vacances pour tous, est un acteur dynamique du tourisme social et associatif en France depuis 50 ans.

La diversité de son offre permet à chacun, enfants, adolescents, adultes, familles, de trouver des formules de séjours authentiques, riches en activités éducatives et en découvertes. Mer, montagne, campagne, la Ligue de l'enseignement dispose de plusieurs centres de vacances sur tout le territoire.

Collectifs et partenariats

■ La JPA (Jeunesse au plein air)

La JPA est une confédération regroupant, entre autres, les grandes fédérations d'éducation populaire laïques organisatrices de centres de vacances



Chiffres clés

- Plus de 500 000 enfants et adolescents (4-17 ans) partent chaque année avec la Ligue de l'enseignement (vacances, séjours linguistiques et accueils de loisirs)
- 160 centres de vacances présents sur tout le territoire, gérés par la Ligue de l'enseignement
- 170 000 enfants partent chaque année en classes de découvertes et voyages scolaires éducatifs
- 43 centres labellisés CED (Citoyenneté Environnement Développement durable)

et de loisirs (aujourd'hui ACM). La Ligue de l'enseignement participe activement à l'ensemble des travaux de la confédération aussi bien à l'échelle nationale que dans les comités départementaux.

■ L'UNAT (Union nationale des associations de tourisme)

Elle regroupe l'ensemble des opérateurs de vacances du secteur du tourisme social. Elle a pour mission de :

- représenter le secteur du tourisme associatif auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, avec la volonté d'apporter une contribution active au maintien, voire au développement, d'une politique sociale des vacances et du tourisme,

- être au service et à l'écoute des adhérents en mettant en place des outils (chartes de qualité, aide à la promotion, évaluation statistique et économique, fonds de garantie divers...),
- s'investir dans les actions sociales en matière de vacances, l'accueil des handicapés et le partenariat avec les syndicats et les comités d'entreprise,
- réaliser des études, diffuser des informations sur le secteur d'activité avec la parution d'un annuaire, d'un mensuel de communication interne Flash Unat, de rapports...
- promouvoir et soutenir le tourisme solidaire.

La Ligue de l'enseignement est un des membres actifs de l'UNAT. Elle siège au conseil d'administration et au bureau national, mais aussi dans de nombreux conseils d'administration des entités régionales.

Quatre acteurs du tourisme social et associatif se sont unis pour créer une Charte du Tourisme Social :

■ la CCAS (Caisse Centrale des Activités Sociales des Industries Électrique et Gazière) ;

■ l'ANCAV-TT (Association Nationale de Coordination des Activités de Vacances des Comités d'Entreprise) ;

■ la Ligue de l'enseignement ;

■ les Vacances Léo-Lagrange

ont signé le mercredi 13 novembre 2013, la "Charte constitutive d'un pôle affinitaire du Tourisme social et associatif", appelée communément "Charte du Tourisme Social", en présence de Benoît Hamon, Ministre de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation.

Cette charte invite tous les acteurs engagés pour faire vivre "un autre tourisme", à participer à cet événement unique et à rejoindre cette démarche collective permettant de redonner ses lettres de noblesses au tourisme social et associatif. Le "tourisme social" n'est pas un tourisme au rabais ; ni un concept abstrait. C'est au contraire un tourisme noble, alternatif au tourisme marchand, un tourisme d'avenir, ancré durablement dans une économie sociale, solidaire et responsable.

Dans un contexte socio-économique difficile et concurrentiel où les vacances de qualité pour tous, c'est-à-dire accessibles à un plus grand nombre, sont de plus en plus menacées, le tourisme social et associatif a besoin de réaffirmer ses finalités et ses ambitions :

- être un outil de démocratisation des vacances, de la culture et des loisirs, notamment en direction des familles les plus fragilisées,
- être au service du droit aux vacances, sans discrimination, fondé sur les principes de solidarité et du vivre ensemble,
- revendiquer ses spécificités, innover notamment en matière de contenus de séjours...
- être un tourisme vecteur d'emplois responsables et du développement économique territorial.

Les quatre partenaires fondateurs de cette charte partagent un socle commun de valeurs. Ils ont décidé d'anticiper les profondes transformations du monde du tourisme dans les années à venir et de mutualiser leurs complémentarités pour écrire, ensemble et avec d'autres, un nouveau chapitre du tourisme de demain.

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

UFOLEP

- 25 avril : concours de pétanque à Fontgiève - Clermont-Fd
- 26 avril : concours tir à l'arc à Billom et randonnée pédestre des Buis à Buxières/Montaigut
- 3 mai : concours tir à l'arc à Viscomtat
- 8 mai : journée multiactivités UFOLEP à Chadieu
- 16 mai : concours pétanque à Lisseuil
- 17 mai : randonnée pédestre et VTT à Perrier
- 30 mai : concours pétanque à Palladuc
- 31 mai : concours tir à l'arc à Ménétrol
- 5 juin : journée des plus de 55 ans à Châteaugay
- 14 juin : concours pétanque Jules Verne à Clermont-Fd
- 28 juin : journée "sport-détente" à Pont-du-Château

USEP

- 7 mai : badminton à Clermont-Fd (stade universitaire)

- 12 mai : base-ball à Clermont-Fd (complexe des Cézeaux)
- 18 mai : conférence sur Jean Zay à 18 h à Clermont-Fd (ESPE)
- 21 mai : escrime à Riom (gymnase de l'Amitié)
- 28 mai : escrime et journée Jean Zay à Clermont-Fd (complexe des Cézeaux)
- 3 juin : handball à Clermont-Fd (complexe des Cézeaux)
- 4 juin : cirque/acrosport à Cournon d'Auvergne
- 5 juin : basket-ball à Clermont-Fd (complexe sportif La Gauthière)
- 11 juin : jeux traditionnels à Pont-du-Château
- 15 et 16 juin : pétanque à Clermont-Fd (place des Bughes)

CEJ

- 25 avril : danse professionnelle : soirée Carte Blanche à la compagnie Soon (2 spectacles) à Pont-du-Château
- 29-30 avril : théâtre professionnel : "Quand je pense qu'on va vieillir ensemble" compagnie Les Chiens de Navarre à Montluçon (CDN Le Fracas)
- 9-10 mai : Festhèa au Cendre (salle des Justes)

- 16 mai : danse amateur : Evénement danse "De fil en chemin" à Clermont-Fd (Maison de la culture)
- 20 mai : théâtre professionnel : "Germinal" à Clermont-Fd (Maison de la culture)
- 30 mai : théâtre professionnel : "Contact" à Clermont-Fd (La Comédie)
- 3 juin : théâtre professionnel : "Concert Tôt" par la compagnie FA7 à Saint-Sauves organisé par Sancy Artense Communauté

FORMATIONS

CEJ

- 23 et 24 avril : stage danse "Les lieux à danser : d'hier à aujourd'hui, du dancefloor au plateau de danse" à Pont-du-Château et Blanzat

UFOLEP

- 2 mai : module de formation "Connaissance du mouvement associatif et sportif" à Clermont-Fd
- 30 mai : stage APE "Relation musique-mouvement" à Romagnat.

L'assemblée générale de la FAL aura lieu le vendredi 29 mai 2015 à 19 h, salle Omnisports Roger-Fayet, route du Ruinoux, 63590 Cunlhat

Cette rencontre constitue un **moment statutaire important** de notre mouvement. C'est pourquoi nous pensons qu'il est **essentiel** que vous puissiez être **présent(e)** et/ou que votre **association** puisse être **représentée**.

Journées multiactivités sportives

Les mois de mai et juin seront marqués par les traditionnelles journées multiactivités sportives. À travers sa volonté de proposer un accès à la pratique pour tous, le comité départemental UFOLEP 63, avec le soutien de ses commissions sportives et amicales laïques, organise et développe depuis de nombreuses années deux journées à destination de différents publics.



■ **Vendredi 8 mai**, Le Domaine de Chadieu à Authizat accueillera la journée multiactivités ouverte à tous. De 9 h à 17 h, ce sera l'occasion de découvrir différentes activités présentes au sein des associations UFOLEP du département. Au menu de la journée, danse country, randonnée,

orientation, tir à l'arc, cardio-fitness, pétanque, marche nordique, golf, disc golf, sarbacane et parcours éducatifs pour les enfants de 1 à 6 ans. Des activités pour toutes les générations qui font de cette journée un rendez-vous traditionnel et familial. À noter que chaque année les parcours éducatifs enfants connaissent un grand succès !

Nouveauté cette année : un partenariat avec la MGEN dans le cadre du Sport Santé.

■ **Vendredi 5 juin**, de 10 h à 16 h 30, c'est à Châteaugay que se déroulera la "journée multiactivités des + de 55 ans". Cet événement montre une nouvelle fois l'intérêt porté par l'UFOLEP sur le public senior. C'est l'occasion pour tous de partager un moment convivial et de découvrir les bienfaits d'une pratique de loisir et santé autour d'activités physiques telles que : la randonnée pédestre, la danse country, le stretching, le tir à l'arc, la pétanque, la sarbacane, le golf et la marche nordique.

Au cours de ces deux journées toutes les activités seront gratuites, ouvertes à tous et encadrées par les bénévoles de l'UFOLEP. Pour profiter pleinement des journées, buvette et restauration sont prévues sur place.

Renseignement : comité départemental UFOLEP 63, 04 73 14 79 12 ufolep63@fal63.org pour tout.

À la demande du Comité départemental d'action laïque du Puy-de-Dôme (CDAL 63), **Bernard Dompnier** (universitaire, professeur d'histoire à l'Université Blaise-Pascal) donnera le mardi 12 mai de 18 h à 20 h à l'ISTRA (62, avenue Max-Dormoy à Clermont-Ferrand) une conférence autour du thème **"Laïcité et héritage chrétien, vivre aujourd'hui la séparation ?"**. **Entrée libre.**

Les élèves avec l'ASM !

Une trentaine d'élèves des écoles de Jean-de-la-Fontaine, Charles-Perrault et Romain-Rolland (Clermont-Fd), accompagnés de leurs enseignants et éducateurs territoriaux (des APS), ont assisté au match ASM/Bayonne à l'invitation du Conseil Général du Puy-de-Dôme.

Il est à noter que ces élèves avaient participé au stage organisé par le Comité USEP 63 lors des dernières vacances de Toussaint et, à cette occasion, avaient tous bénéficié de séances de pratique de l'activité rugby.



Collectivités locales et PEDT (Projet Educatif Territorial)

La ligue est votre partenaire



La réforme des rythmes scolaires, si elle doit contribuer au "mieux être et mieux apprendre" des élèves, induit parallèlement de profonds bouleversements dans l'organisation des accueils et activités proposés aux jeunes par les collectivités locales compétentes sur l'enfance et la jeunesse.

La ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme, partenaire naturel de l'école et des collectivités, peut vous aider à cette mise en place et notamment à la rédaction du PEDT, document obligatoire pour l'octroi du fond de soutien à cette réforme.

Elle a à cet effet mis en place un module d'accompagnement à cette rédaction.

Contact pour tout renseignement : Bruno Gilliet : 04 73 14 79 19 / 06 50 41 85 94 - pedt@fal63.org.

Le festival de Lempdes, doyen des festivals de théâtre amateur... et en pleine santé !

C'était cette année la 25^e édition du festival de théâtre amateur de Lempdes, un bel âge pour un festival ! Ni trop vieux (pas une ride ni même un cheveu blanc), ni trop jeune... L'âge de la maturité ?! C'est en en tout cas un joyeux 25^e festival qui s'est déroulé du 13 au 15 mars 2015 à la 2Deuche à Lempdes.

D'abord, cet anniversaire fut l'occasion de réunir les copains qui, en 1993, ont créé ensemble cette manifestation aussi appelée dans ce temps Festival de Printemps. Ainsi, Christiane Belot, alors responsable du service culturel accompagnée de Françoise Bernard, Yvonne Droeller, Jean-Pierre Farine et Daniel Thévenet, alors membres du comité Théâtre Actif, sont venus rappeler les objectifs de partage et de rencontre qui ont présidé à la création de ce festival qui lançait également la saison et la diffusion dans le département.

En guise d'ouverture, le public a eu droit cette année à une excellente mise en bouche théâtrale avec la section de jeunes adultes Les Z'Allumés de Zwizz & Cie, avec un grand enthousiasme, beaucoup de fraîcheur et un jeu déjà bien assuré, ils ont fait vivre un texte contemporain drôle et légèrement décalé.



Par la suite, dès le vendredi soir et pendant tout le week-end, nous avons pu apprécier une édition pleine de vitalité, portée par des textes engagés (Koffi Kwahulé, Jean-Claude Grumberg, une lecture sur les Chibanis), une création originale en cours de finalisation prometteuse (L'âge de Plâtre par le Théâtre du 22), des pièces en chantier encourageantes et des pièces abouties et réussies. Nous n'avons pas non plus oublié de rire avec L'ascenseur ou Tombola. On saluera aussi la présence de nouvelles troupes fraîchement affiliées (THEMAQ et Flèches de Tout Bois).

Le samedi après-midi, pour la seconde année consécutive, la scène slam (textes écrits et dits ou déclamés par leurs auteurs devant un public sans musique ni décors) portée par des slameurs, poètes, diseurs, auteurs... est venue ponctuer le week-end.

Ces slameurs amateurs de tout âge, ont réussi à toucher le public présent par leurs textes forts et intimes, tantôt humoristiques et légers, tantôt graves et profonds, le tout dans une juste, belle et grande liberté d'expression. Affaire à suivre avec Gaëlle Hollocou qui anime ces ateliers d'écriture et de lecture à Marsat (plus d'infos sur gaelle.hollocou@laposte.net).

C'est donc un 25^e anniversaire prometteur ! Gageons que les jeunes qui ont ouvert le festival avec talent viendront dans le futur gonfler le flot de ces comédiens amateurs qui nous ont régallés ce week-end.

Remercions les bénévoles, les troupes et le public pour leur engagement et leur participation qui, à l'image de ces beaux moments, ne doivent pas faiblir et même se renforcer pour que ces promesses soient tenues à l'avenir !

Amicale laïque de Pouzol

Cinquante ans et deux présidents

On pourrait décrire ainsi la jolie petite commune de Pouzol : "au cœur des Combrailles, surplombant la Sioule, son campanile, son amicale laïque".

Si on a du mal à imaginer Pouzol sans campanile, on aura encore plus de difficultés à l'envisager sans son amicale. Cette association fêtera en grande pompe son cinquantième anniversaire le 4 juillet et on mesurera à cette occasion la place qu'elle a occupée et qu'elle occupe encore dans la cité.

Créée en septembre 1965 par des enseignants pour aider l'école, l'AL s'occupait de l'arbre de Noël, des fournitures et des voyages scolaires ; pour financer ces actions, bals, concours de belote et soirées théâtrales étaient organisés créant l'événement au sein du village.

Loin de s'estomper au fil des ans l'association a, au contraire, développé ses activités au service de ses adhérents et de la population. Des voyages plus ou moins longs et lointains, des repas à thèmes, des soirées théâtre, concert ou cabaret agrémentent la vie des "Pouzoliens".

Monsieur Labbé, deuxième président et en fonction depuis trente-cinq ans, qui a reçu l'équipe d'*Auvergne Laïque*, décrit avec chaleur et émotion l'équipe soudée et fidèle qui anime l'association. Le problème est que cette "bande de copains", "cette deuxième famille" a du mal à se renouveler... Crainte de s'engager ? Refus du bénévolat ? Vie



Le bureau en 2015

- Président :** Jean-Pierre Labbé
- Vice-présidente :** Ginette Richard
- Trésorier :** Yves Daniel
- Trésoressière adjointe :** Michèle Boilot
- Secrétaire :** Catherine Biscarat
- Secrétaire adjoint :** Henri Gros
- Membres :** Jean-Pierre Biscarat, Monique Blanchet, Josette Chapuzet, Jean-Pierre Gardel, Gérard Neyrial, Colette Paperoux, Jean Rochonnat, Christiane Sanchez, Charles Schiettekatte.

actuelle trop contraignante ? Les jeunes répugnent à entrer au conseil d'administration et la pérennisation de l'AL n'est pas assurée.

Ne finissons pas cet article sur une note pessimiste car l'équipe dirigeante actuelle a de l'énergie à revendre ; le programme de la fête du cinquantième, le 4 juillet, en témoigne : groupe folklorique, expositions photos, repas et bal. La Fédération des Associations Laïques du Puy-de-Dôme et la Ligue de l'enseignement sont fières de compter l'Amicale laïque de Pouzol parmi ses membres.

DISPARITION

André Vachon-France

Il y avait ce grand soleil sur le stade de La Varenne. Il y avait ces jeunes en tenue blanche pour les Fêtes de la jeunesse et par la suite pour les Fêtes des Écoles publiques.

Il y avait dans les tribunes et derrière le micro cette voix ferme et timbrée aux accents de son Dauphiné natal.

Il y avait André qu'on appelait aussi Dédé... ou Chonchon.

Il était un petit homme venu en Auvergne en 1953 où il avait rencontré Jeanine.

Il était un militant laïc qui avait fondé avec l'équipe de Riom, avec Jean Monteillet, avec Robert Gérieux, avec les autres car on ne fait rien tout seul, l'Amicale Laïque de Riom en 1957.

Il fut l'initiateur de beaucoup d'activités associatives : le théâtre avec Madame Monteillet (UFOLEA), le ping-pong, l'athlétisme, les courses pédestres, la gymnastique d'entretien, le ski de fond, la gymnastique du 3^e âge, les randonnées pédestres... La plupart de ces activités existent encore.

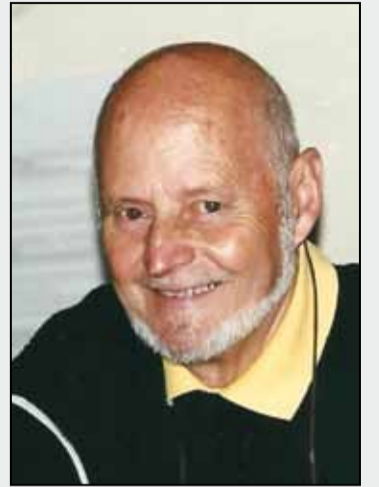
Il fut président de 1970 à 1978, puis en 2000 et 2002 puis président d'honneur depuis 2014. Pendant de nombreuses années il avait fait partie du comité de direction de l'UFOLEP mais aussi de l'USEP et des Fédérations Françaises de Gymnastique et d'Athlétisme.

On ne savait plus quelles médailles et quelles récompenses il lui manquait encore, autant à la Ligue de l'Enseignement qu'à Jeunesse et Sports. Et l'amitié n'a pas de médailles.

André nous a quittés au début du mois de mars et la grande famille de l'ALR est en deuil.

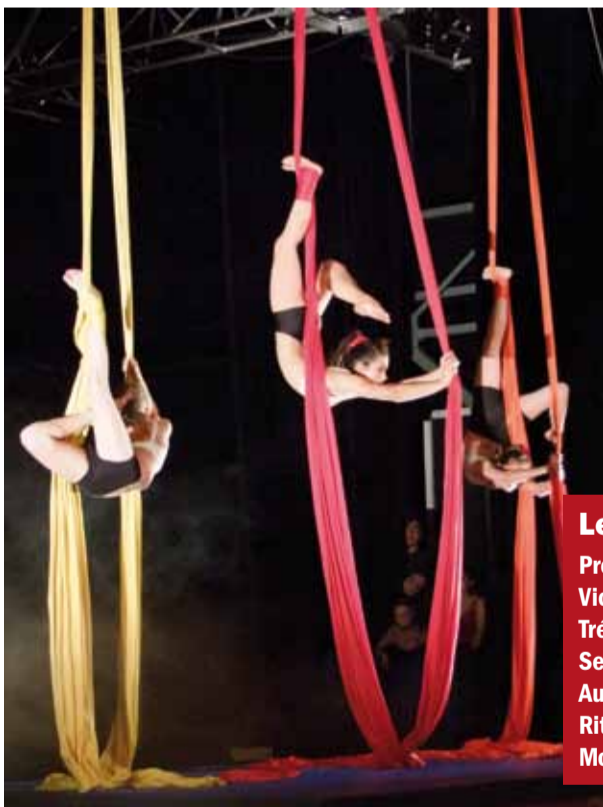
Mais l'amicale est riche en anecdotes et en souvenirs qui témoignent de ses qualités d'animateur et de pédagogue, de sa générosité et de son immense charisme. Qui parmi ses anciens élèves de Riom ne se souvient des Lendits et de toutes ces manifestations qui marquaient la semaine de l'école publique ? Dédé, avec son équipe d'athlètes, avait inventé les courses pédestres qui ont été d'abord un modeste marathon et un 25 km avant de s'appeler, notoriété oblige, le marathon de Riom... de 17 coureurs inscrits la première année en 1976 (la gendarmerie "sécurisait" la course) ils étaient devenus 650 pour le 20^e anniversaire !

Dédé était un "passeur" et il nous manque. C'est à nous de poursuivre la tâche avec la même conviction qu'il avait su faire partager depuis 1957.



Maison des loisirs et de la culture de Billom

L'intégration par la culture



saïson 2014/2015. Mais Annie Dumas, la permanente salariée, a souhaité que soient mises en exergue celles qui sont les plus prisées, à savoir : le judo (156 adhérents), les six sections de gymnastique qui comptent 254 pratiquants, les onze de danse (plus de 400 personnes concernées) et le cirque pour une centaine de jeunes de quatre à vingt ans.

La MLC ne se contente pas d'offrir à ses adhérents un grand choix d'activités de pratique individuelle, elle leur propose également des moments d'échange avec les autres associations (par exemple, animation des mi-temps lors des matches de basket-ball par les ados de la section danse), des démonstrations (à l'école publique notamment), des participations à des rencontres ("Au fil de la danse" organisé par la FAL63), des événements conviviaux (réveillon, soirée cabaret...) et des stages de formation (trois animateurs actuels ont été formés par la MLC ou sont d'anciens adhérents).

Le bureau

- Président :** Grégory Charlat
- Vice-Président :** Jean-Luc Lemoine
- Trésoressière :** Armelle Haubourg
- Secrétaire :** Agnès Mayet
- Autres membres :** Christine Brassier, Evelyne Case, Rita Cerveny, Yolande Dumas, Carmen Duroyre, Yvette Fayet, Monique Lafosse, Maryse Gonin, Michèle Martin, Odile Vaudable.

Créée en 1968 par un petit groupe de jeunes, la MLC naît d'une section de l'Amicale laïque, la section théâtre, qui souhaitait s'émanciper. L'idée : réunir les jeunes autour d'activités sportives et culturelles accessibles au plus grand nombre afin de favoriser les échanges et les rencontres. Rapidement, d'autres activités s'organisent : le ciné-club, le club des enfants, les émaux, la peinture sur soie... Grâce à la volonté et au dynamisme des bénévoles, l'association se structure peu à peu et multiplie ses sections : plus de quarante cette année, animées par des animateurs qualifiés et rémunérés, pour 1 300 adhérents. C'est dire l'importance acquise par la MLC sur le territoire billomois après quarante-sept ans d'existence. Presqu'un demi-siècle, passé bien vite, notamment pour Yvette Fayet présente dès les débuts de l'association et toujours membre du bureau, après avoir occupé différents postes dont la présidence pendant neuf ans. Difficile d'énumérer toutes les activités de la

La MLC participe aussi à l'organisation de deux événements culturels majeurs sur le territoire élargi de la communauté de communes en partenariat avec d'autres acteurs locaux :

- **Ciné-discussion** : projection de longs-métrages documentaires traitant de problèmes de société suivie d'un débat ;
- **Festival "Autour d'elles"** : théâtre, expositions, conférences, rencontres-débats, cinéma, chansons ... pendant quinze jours sur différents sites du territoire.

Fidèle aux valeurs de ses fondateurs et fière de son succès, la MLC entend bien, avec quelques regrets (manque de salles malgré le prêt gracieux d'une dizaine par la commune ou exclusion de la piscine pour la pratique de la natation de loisirs ou pour l'aquagym), poursuivre sur le chemin qui a permis sa réussite : être pour ses adhérents un lieu d'échanges, de rencontres et d'intégration par la pratique sportive ou culturelle.

UNE BANQUE DONT ON EST FIER, ÇA SE DÉFEND!

CREDIT COOPERATIF
C'est un choix

Une banque pour une économie plus humaine.

Credit Coopératif
Centre Beaulieu III - 33 bd Berthelot
63400 CHAMALIERES

Tél. : 0 980 980 001
E-mail : chamalieres@credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop

Le tourisme social

Ouvrir le monde

Ce qu'on appelle aujourd'hui "la civilisation des loisirs" constitue une véritable révolution dans le monde ouvrier lorsque Albert Thomas, à l'origine de la création du comité national des loisirs français, en donne l'impulsion. Pour Albert Thomas, le loisir constitue pour les ouvriers une véritable mesure de salut (et de salubrité) public. Il faut, disait-il "porter ailleurs et la liberté, et la vie... affirmer son humanité en dehors même du travail. Le loisir, c'est le moment où, après avoir été asservi par son travail, après avoir de plus en plus extériorisé sa propre vie, chacun éprouve le besoin d'organiser sa vie, d'affirmer sa liberté et son intelligence dans le coin de retraite et de repos qui peut être imaginé à la fin du labeur quotidien". Albert Thomas contribuera très largement au développement du cinéma populaire.

Ce projet généreux annonce les grandes réformes sociales du Front Populaire et l'œuvre d'Albert Thomas sera largement poursuivie par Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs sous le gouvernement du Front populaire. Il crée le billet de congés annuels ; il encourage la création et l'expansion des auberges de jeunesse. Et c'est la grande euphorie migratoire de 36 ; bien des films, bien des documentaires nous montrent ces femmes, ces hommes, ces enfants prenant joyeusement la route – dont la célèbre Nationale 7 – pour découvrir la mer, d'autres lieux, d'autres sites que ceux auxquels leur vie de travailleurs les avait condamnés : la découverte du monde cessait d'être réservée à quelques nantis.

Ainsi le tourisme social participe-t-il des progrès qui ont rétabli plus de justice sociale – davantage d'équité – y compris dans un domaine qu'il faut bien se garder de juger frivole : Albert Thomas le soulignait, le droit au loisir c'est tout simplement le droit à sa propre liberté, conformément à l'étymologie. Toutes les associations qui prennent en charge le tourisme social, celui des adultes et celui des enfants, illustrent encore la mission démocratique des structures associatives : elles ouvrent pour tous les portes et les routes du monde.



Centre CEMEA de Saint-Front.

Le tourisme est devenu une activité économique à part entière. Ce qui était au début du siècle dernier le privilège d'une petite élite est devenu un phénomène de masse. Avec des effets contrastés. Le tourisme génère des emplois et justifie le développement de nombreuses infrastructures. Mais sa concentration dans le temps et dans l'espace favorise l'emploi précaire et impose des investissements difficiles à amortir. Enfin, parce qu'il est gourmand en transports, en eau et en énergie, il n'est pas toujours bon pour la planète !

Que faire ? La réponse ne va pas de soi, car l'essor du tourisme est aussi le fruit de l'émancipation du salariat, de la conquête du temps libre. Dans cette perspective, s'il y a un problème lié au tourisme aujourd'hui, c'est bien le fait que 42 % des Français ne sont pas partis en vacances l'an passé. Or, ce non-départ, alors que les vacances sont devenues la norme, est un marqueur d'exclusion. Au-delà même des contraintes financières ou de santé, nombre de personnes ne partent pas, faute de parvenir à faire des projets ou de trouver une offre adaptée à leur situation. Les aider à partir, ne serait-ce que quelques jours, c'est leur permettre de vivre autre chose, de découvrir d'autres horizons, de reconstruire des liens. À l'heure où les Assises du tourisme réunies à l'initiative du gouvernement vont rendre leurs conclusions, il est temps d'agir de manière plus volontariste pour réduire cette "fracture touristique", au-delà des moyens déjà mis en œuvre par l'Agence nationale pour les chèques-vacances et les Caisses d'allocations familiales.

VVF, une entreprise auvergnate

VVF Villages est un opérateur associatif français de villages de vacances en France, pionnier du tourisme social et familial, avec 89 sites sur 19 régions et 48 départements. Le sigle VVF est bien connu du grand public.

Permettre à tous de partir en vacances, c'est justement la mission que se sont donnée, depuis leur origine, les associations de tourisme social et solidaire. Une mission plus difficile à remplir quand le chômage s'accroît, quand le soutien des pouvoirs publics n'est pas toujours au niveau requis et quand l'évolution de la société impose d'adapter son offre en permanence afin de répondre aux attentes de publics diversifiés. C'est pourtant le défi que relèvent avec succès nombre de ces associations.

Enjeu social, la lutte contre la fracture touristique est, enfin, un enjeu économique pour nos territoires. Sur les 7,5 % de PIB généré par l'activité touristique, les deux tiers sont issus des dépenses faites par les Français en France. Faire partir davantage de nos compatriotes est donc non seulement bon pour eux, mais aussi bon pour l'emploi !

Philippe Frémeaux, éditorialiste à Alternatives Économiques



Le Lioran.

L'UNAT

(Union Nationale des Associations de Tourisme à caractère social) est une structure nationale née en 1920. Les adhérents sont des acteurs associatifs du tourisme. On y retrouve 55 membres d'envergure nationale dont la Ligue de l'Enseignement, VAL-VVF, la CCAS-EDF (avec laquelle la Ligue vient de nouer un important partenariat), les PEP, l'UCPA, la Fédération des Auberges de Jeunesse, l'UFCV et Ethic-Etap...

L'UNAT c'est **4,08 millions** de vacanciers, **1 312 établissements**, **207 000 lits**, **1,4 milliard d'euros** de chiffre d'affaires.

En Auvergne, la délégation régionale a été créée en 1986 sous la présidence de Jacques Coudray (VAL) avec Gérard Bloch au secrétariat jusqu'en 1994. Avec l'arrivée d'une majorité de gauche au Conseil régional, un travail important commence jusqu'à la reconnaissance comme partenaire et notamment sur le marché scolaire où peu d'opérateurs étaient présents : mise en place de la certification des centres d'accueil qualité Auvergne, charte pour développer la rénovation des centres. A ce jour, 13 centres sont labellisés. Depuis un an dans le Massif Central, la collaboration avec la DATAR permet d'obtenir des subventions européennes pour la rénovation des structures. Cette démarche s'accompagne de la mise en place d'un observatoire avec la CCI pour une remise à jour du dossier de la certification, dans le cadre du regroupement des deux régions UNAT Auvergne et Rhône-Alpes. Pour l'heure, la présidence de l'UNAT régionale est assurée par Ethic Etapes et sa représentante Sophie Delaye, directrice du foyer Home-Dôme de Clermont-Ferrand.

Jean-Michel Barreyre, FAL 43, Délégué de l'URFAL Auvergne auprès de l'UNAT

Comité Régional de Développement Touristique Il est temps de partir en voyage... et de venir en Auvergne

Jean-François Jobert est directeur du CRDT. À ce titre, il est responsable d'une structure associative, dépendant du Conseil régional. 40 collaborateurs travaillent sous sa direction à la promotion du tourisme auvergnat.

Chronologiquement, les touristes sont venus en Auvergne d'abord pour le thermalisme puis dans le cadre d'un tourisme de masse (ce qui explique l'existence d'un parc immobilier pléthorique en structures d'accueil parfois vieillissantes pour ne pas dire obsolètes). Le ski a été ensuite un facteur d'attrait important (liaisons directes entre Paris et Le Mont-Dore par trains spéciaux le vendredi soir et le dimanche soir) suivi du "tourisme vert" aujourd'hui supplanté par l'idée plus générale du tourisme nature. La mission du CRDT est de promouvoir le tourisme en général, le "tourisme social" étant intégré au



Quelques chiffres pour cerner la réalité du terrain auvergnat

Tourisme marchand	Sa composante Tourisme social
612 000 lits	23 000 lits
9320 établissements	202 établissements ¹
34 millions de nuités	2 millions de nuitées
2,7 milliards d'euros	75 millions d'euros
19 000 ETP (Emplois équivalents temps plein)	1 200 ETP

1 - 50 % du parc sont propriétés de collectivités (jusqu'à 75 % pour les villages vacances) et 30 % sont propriétés d'associations (source : Auvergne nouveau monde 2014).

"tourisme marchand" par opposition au tourisme dit "non-marchand" incluant les résidences secondaires et l'accueil familial.

Par le biais du CRDT, la Région d'Auvergne permet aux acteurs locaux de mieux connaître les besoins des "clients" potentiels et de se donner les moyens de répondre à leurs attentes. Analyse et anticipation sont le fruit des quatre rôles majeurs du Conseil régional en matière touristique :

■ **financier** : priorité étant maintenant donnée à la réhabilitation plutôt qu'à l'implantation de nouvelles structures ;

■ **relais** : auprès d'organismes partenaires tels l'ANCV, la SNCF, l'UNAT ;

■ **facilitateur** : la puissance d'intervention permet d'être audible au niveau national et international ;

■ **promoteur** : en 2014, 1 700 000 visiteurs ont été accueillis sur le portail dédié. La plus-value humaine y est mise en exergue de même que la promotion transversale favorisant la mixité sociale et l'accueil des handicapés.

En matière touristique, on ne vient plus en Auvergne pour "faire des activités", on vient en Auvergne pour y vivre ses vacances.

Les CEMEA : un contact étroit avec la réalité



Au fil du temps, les CEMEA, jadis connus comme formateurs spécialistes des "colos" (animateurs, économes, directeurs) ont dû s'adapter à la baisse d'activité de ce secteur éminemment social. Si la formation BAFA reste un volet important de l'activité (800 formations par an), le public accueilli a changé qui fait se côtoyer volontaires et professionnels de l'animation, les uns à la recherche d'un "passeport" pour un job temporaire, les autres pour la première étape d'une formation plus approfondie. Toutefois et malgré la diversité des demandes et des attentes, nombre de stagiaires se retrouveront à l'œuvre dans une structure de type social : ALSH, TAR, classes transplantées et, pour quelques-uns, (1 à 2 %) la "colo" traditionnelle.

Pour ce faire, les CEMEA s'obligent à transmettre la "culture du partir", souvent à contre-courant d'une réalité privilégiant la proximité géographique et la proximité sociale. En effet, les organisateurs (collectivités territoriales, œuvres sociales) sont, souvent à leur corps défendant, à la recherche du moins cher ; or l'éloignement a un coût non négligeable. C'est pourtant loin de ses bases que l'enfant prend la pleine mesure de la vie en commun et du relationnel dans la diversité. Le centre de Saint-Front en Haute-Loire est à ce titre un "jardin d'expérimentation" où les CEMEA promeuvent leurs principes éducatifs. Parce qu'il est en phase avec la réalité du terrain, via la municipalité et les associations amies, parce qu'il répond aux vœux économiques locaux, via les professionnels de proximité, parce qu'il offre aux enfants l'indispensable occasion du vivre ensemble, Saint-Front "mérite d'être connu". Grâce au partenariat lié avec le CNFPT (organisme de formation des agents de la fonction publique territoriale) pour un diplôme qualifiant (CQP) en animation périscolaire, les CEMEA se sont donné pour défi de promouvoir mobilité géographique et accueil de la diversité sociale : vaste chantier.

AROEVEN : Destination "Jeunesse" Le droit aux vacances



L'Aroeven est organisée nationalement en délégations académiques. En Auvergne, le recteur en est président de droit. À l'origine exclusivement orientée vers les vacances de pleine nature, l'image de l'AROEVEN-63 était composée de vélo, ski, voile. Si les neuf salariés permanents actuels et les nombreux animateurs (souvent d'anciens stagiaires) gardent l'esprit "maison", les choses ont de facto évolué puisque la structure accueille en moyenne et par an 750 stagiaires (à 90 % auvergnats) auxquels vient s'ajouter un nombre égal d'enfants accueillis en ALSH. La connotation "Éducation nationale" de L'AROEVEN fait qu'elle organise ses accueils de vacances souvent dans des établissements scolaires ou structures amies (collège de Besse, buron de la ville de Clermont à Super-Besse, AREA d'Opme). Elle-même organisme de formation, elle qualifie chaque année une centaine de stagiaires qui viendront trouver leur place dans le vaste ensemble du tourisme social proposé aux enfants.

Jeunesse au plein air

On ne peut parler des vacances à caractère social et de celles des enfants en omettant de citer la JPA. Présidée localement par Jean-Claude Montagne, la JPA est connue dans nos écoles par la campagne de soutien qu'elle propose chaque année. Son rôle essentiel se trouve dans l'aide au départ qu'elle met en place : plus de 100 départs d'enfants en séjours de vacances sont ainsi favorisés (20 € par jour pour un premier départ en séjour de 10 jours sans conditions de ressources des parents). Passé le premier séjour, peuvent être demandées à la JPA des bourses soumises au quotient familial des familles. En 2014, 63 bourses JPA ont été accordées. Elles peuvent s'ajouter aux aides des PEP, du Conseil général et de la CAF. Certes, la JPA entend continuer à jouer son rôle de "déclencheur" de départs en vacances pour le plus grand nombre. Mais les temps sont rudes : les subventions vont baissant et surtout la collecte, le fameux timbre de la JPA, a de moins en moins l'accueil bienveillant des directeurs d'écoles et des enseignants submergés par des sollicitations administratives qui professionnellement les épuisent et les détournent de leur volonté militante.

PEP : une nécessaire adaptation à la demande



L'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public est créée en 1915 par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique, pour aider matériellement et moralement les orphelins fréquentant ou ayant fréquenté l'école publique. Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité, éducation par la solidarité.

Des entités autonomes se créent dans chaque département et l'ADPEP 63 est ainsi créée en 1930. Actuellement ADPEP 63 intervient dans deux grands domaines : le Domaine Education et Loisirs (DEL), et le Secteur Médico-social (SMS) avec la gestion d'établissements spécialisés. Service faisant partie du DEL, le service vacances de l'ADPEP 63 est intervenu à l'origine dans le secteur sanitaire avec les colonies sanitaires de Montboissier et de Saint-Genès-la-Tourette. Puis, le service se mobilise pour le droit aux vacances pour tous et crée les centres de vacances "ordinaires" de Chastreix et de la Chambasse (centres malheureusement fermés à ce jour). Aujourd'hui, fort de son réseau national, le service dispose de plus de 110 destinations pour répondre, aux besoins et attentes des familles des écoles, des collectivités, des comités d'entreprises, des établissements sociaux et médico-sociaux, des jeunes en situation de handicap. Malgré un marché des vacances particulièrement concurrentiel, le service Vacances, pilier historique de l'ADPEP 63, s'efforce de répondre aux attentes des parents et des jeunes tout en maintenant une relation de confiance. Ces départs sont facilités par les bourses accordées par certains organismes comme la JPA63, l'ANCV-JPA Nationale, la Caf...



La Ligue de l'Enseignement, acteur important du tourisme social en Auvergne



Vacances adultes / familles

- Chambon sur Lac (63) Ligue 63 Pension complète / Demi-pension
- La Bourboule (63) Ligue 16 PC / DP
- Ardes sur Couze (63) Ligue nationale PC / DP / locations

Loisirs collectifs classes de découvertes / groupes / colonies de vacances

- Chambon-sur-Lac (63) Ligue 63 Classes / groupes
- La Bourboule (63) Ligue 16 Classes / groupes
- Super-Besse (63) Ligue 23 Classes / groupes / colonies de vacances
- Murat-le-Quaire (63) Ligue 24 Classes / groupes / colonies de vacances
- Ardes-sur-Couze (63) Ligue nationale Classes / groupes / colonies de vacances
- Le Lioran (15) Ligue 15 Classes / groupes / colonies de vacances
- Le Rouget (15) Ligue 15 Colonies de vacances
- Saint-Martin-Valmeroux (15) Ligue 44 Colonies de vacances
- Tence (43) Ligue 43 Classes / groupes / colonies de vacances
- Saint-Front (43) Ligue 43 Classes / groupes / colonies de vacances
- Jax (43) Ligue 43 Colonies de vacances
- Le Chambon-sur-Lignon (43) Ligue 43 Colonies de vacances
- Langeac (43) Ligue 44 Colonies de vacances

(Source Service Vacances FAL 63 -URFAL)



Chambon-sur-Lac - Le Grand Panorama - votre maison - altitude 875 m - aux portes du Sancy...

Structure de tradition, propriété effective de la FAL-63, le Grand Pano est situé au bord du lac Chambon. Paysage typique de l'Auvergne montagnarde, proximité de zones de loisirs nature avec le château de Murol pour témoin, autant d'atouts que salariés et élus de la FAL ont mission de proposer sous l'égide de Vacances pour Tous ou en gestion directe et dans le cadre de la charte du tourisme social. Trois "maisons" forment le village "Grand Panorama" :

■ **Chalet** : 18 chambres de 2 à 4 lits + 1 salle de réunion.

■ **Panorama** : 23 chambres de 1 à 4 lits + 2 salles de réunion + salon TV + salle de restaurant.

■ **Résidence** : 17 chambres de 1 à 4 lits. Elles permettent l'accueil de familles, de groupes constitués, de stages sportifs ou culturels et d'événements familiaux ou associatifs en pension complète ou demi-pension.

Amicalistes puydômois, le Grand Panorama, c'est chez vous : vous en êtes tous un peu les propriétaires. Venez y respirer l'air de la Haute Auvergne.

<http://legrandpanorama.fal63.org/contacts/>



ICI & LÀ

● "Ressentiment"

Les dernières élections départementales l'ont confirmé : la démocratie est en crise. Abstention massive, vote de replis identitaires, rupture avec les institutions, la vie politique est de moins en moins l'espace où les citoyens s'engagent mais où a contrario la détresse, la désespérance et la colère n'incitent ni à la lutte ni à l'analyse mais au ressentiment. On ignore les vraies causes des maux, celles que l'on ne voit pas comme les marchés financiers, par exemple.

La prise de conscience politique et sociale ne peut plus fonctionner dès lors que la détresse devient quotidienne et irréversible aux yeux de trop nombreux Français... "La désespérance commence quand les yeux se taisent" considère la poète-écrivain Guéane Cade (Couleur femme).

● Comme du jasmin flétri

Le peuple tunisien a de tout temps été empreint d'un idéal laïc et républicain, et ce aujourd'hui malgré la visible présence religieuse de l'ENNAHDHA ! Cependant, il existe au pays du jasmin une culture endémique des religions - et notamment musulmane, juive, et chrétienne - melting-pot religieux, relevant d'une coutume festive davantage que de l'expression ostentatoire de la dévotion. Le pays du jasmin est aujourd'hui un pays meurtri à la suite d'un attentat meurtrier contre le Musée du Bardo, carrefour de différentes civilisations méditerranéennes qui ont fait la Tunisie.

Cette barbarie a plusieurs buts : détruire une culture, conscience et moyen d'expression d'un peuple, empêcher une démocratie naissante, réduire à néant l'économie primordiale que constitue le tourisme. Il est nécessaire de faire preuve de solidarité vis-à-vis du peuple tunisien, économiquement et politiquement, conformément aux slogans proclamés : coopération économique ! et... démocratie tous azimuts !

● Poids et mesures des chiffres

Le 7 janvier 2015 les Français apprenaient avec horreur qu'un attentat venait de faire 12 victimes - dont certaines prestigieuses - dans l'équipe de Charlie Hebdo.

Autre stupeur, autre émotion collective : 140 victimes dans le crash d'un avion détruit par la folie d'un copilote. Les médias multiplient les reportages et entretiennent un psychodrame à répétition.

Récemment un hebdomadaire a déploré la discrétion qui a suivi l'atroce exécution de 145 étudiants noirs assassinés au Kenya sur les bancs de leur école. De quelle discrimination implicite, de quelle hiérarchie dans les tragédies qui frappent les hommes relève cette différence de tapage médiatique ?

Avec les DDEN

Délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN) : qui sommes-nous et quelle est notre tâche ?

D'abord délégués cantonaux en 1850, ils sont devenus Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale en 1969, regroupés au niveau national en une fédération d'unions départementales sous l'autorité d'un Président élu et, au niveau départemental, en délégations qui, par l'intermédiaire de leur président, élisent un président départemental qui les représente auprès des autorités et des instances éducatives départementales. Ils sont l'une des cinq composantes du CNAL.

Notre site national le présente ainsi : "Ami de l'école publique, le DDEN s'inscrit dans la défense de la laïcité". C'est un bénévole, nommé officiellement pour quatre ans renouvelables par l'Inspecteur d'Académie pour "veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école". La Charte du DDEN précise : "L'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque à tous les degrés, est un devoir d'État. Le DDEN œuvre, dans les écoles préélémentaires et élémentaires relevant du service public d'enseignement, au respect de ce principe constitutionnel et légal. (...) Il est un acteur de l'École de la République, (...) chargé par la Loi d'une mission d'inspection et son domaine de compétence est fixé réglementairement. Le DDEN s'engage à participer aux travaux du Conseil d'école, à visiter régulièrement l'école à laquelle il est affecté, à assister aux réunions des délégations et à celles auxquelles il est invité. Le DDEN veille au confort matériel et intellectuel des enfants et à ce titre, signal, dans ses rapports destinés aux autorités publiques compétentes, ce qui lui paraît néfaste à l'accueil et à l'éducation des élèves. Le DDEN, partenaire de l'école publique, témoigne son attachement aux principes de laïcité fondés sur la liberté de conscience, l'égalité et le respect des autres. Le DDEN (...) ne doit pas, dans l'accomplissement de sa mission, manifester ses convictions politiques, syndicales ou religieuses. Son indépendance lui permet de jouer un rôle de médiation et de coordination dont le seul objectif est l'intérêt des enfants".

● Sur quoi porte sa mission de surveillance ?

Sur "la convenance des projets de construction, d'aménagement et d'équipement des locaux, l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de classe. Sa fonction s'étend en outre aux centres de loisirs, transports, restaurants scolaires, bibliothèques et centres de documentation, caisses des écoles, en un mot à tout l'environnement éducatif".

● Sur quoi portent sa visite d'école et le rapport de visite établi une fois par an dont la délégation établit une synthèse ? Sur "la structure de l'école (nombre d'élèves, de classes, d'enseignants, d'animateurs, de personnel de services) ; l'assiduité des élèves ; l'état des locaux ; l'éclairage, le chauffage, l'insonorisation, le mobilier scolaire, le matériel d'enseignement audiovisuel, informatique, les installations sportives, de restauration, d'examen médical, la dotation en livres de classes et de bibliothèque, la sécurité à l'intérieur des bâtiments ; PPMS ; la sécurité à l'extérieur ; transports scolaires, services périscolaires".

● Quel est son rôle ? "Il facilitera les relations de l'enseignant avec la municipalité et les partenaires du système éducatif. Il s'intéressera à l'évolution des effectifs afin que l'école dispose des moyens humains nécessaires à son bon fonctionnement. Il suivra l'implantation des regroupements pédagogiques intercommunaux, la scolarisation des moins de trois ans, les transports scolaires, la création éventuelle de réseaux d'écoles. (...) Il contribuera à l'animation, voire à la création, s'il y a lieu, d'œuvres ou équipements complémentaires de l'école : amicales laïques, centres aérés et centres des loisirs, colonies de vacances, caisses des écoles publiques".

● Notons aussi que le DDEN doit également visiter les écoles privées sous contrat.

Les DDEN ont donc une mission plurielle : ils veillent à ce que l'environnement des élèves favorise leurs apprentissages scolaires et "sa raison d'être, c'est de promouvoir les valeurs de la

laïcité et le service public d'éducation sur tout le territoire".

Ils défendent en effet l'école républicaine en tant qu'elle est un service public et gratuit et qu'elle sert l'intérêt général dont dépend l'intérêt des enfants. En tant qu'elle est une instance organique de la République et à ce titre indispensable à la formation de l'homme libre et du citoyen sans lesquels la République n'a plus de sens. En tant qu'elle est laïque et qu'elle accueille tous les enfants sans discrimination pour leur offrir une "éducation à la raison par l'instruction" comme dit H. Arendt, ce qui exclut le recours à des croyances et opinions religieuses ou non.

Ils sont particulièrement très attachés à sa gratuité et très vigilants sur sa laïcité comme principe de l'école publique, de son enseignement, de ses professeurs et des autres intervenants de plus en plus nombreux et variés aujourd'hui. Ils rappellent régulièrement leur attachement au principe fondateur "école publique fonds publics ; école privée, fonds privés". Ils s'élèvent contre les lois antilaïques, de la loi Debré à la loi Carle, qui effacent peu à peu le sens républicain d'intérêt général de l'école publique la mettant dans une simple concurrence consumériste de service éducatif avec l'école privée.

Ils sont critiques à l'égard de la "municipalisation" de l'école (Cf. Résolution du Congrès 2014) qui, comme chaque fois que l'État se désresponsabilise de sa mission de service public, induit inégalités, risques d'incompétences et de non-respect de la laïcité en particulier du fait des liens des écoles avec des intérêts privés locaux.

Être l'ami de l'école publique ce n'est pas éprouver pour elle et de façon passive de doux sentiments, c'est en connaître les principes et en apprécier ainsi la valeur au point de vouloir toujours la promouvoir.

Pour les DDEN du Puy-de-Dôme, Anne-Marie Doly



Manifestations multisports à Ceyrat

L'Arténium de Ceyrat accueillera une manifestation multisports d'ampleur nationale les 23 et 24 mai prochains. Ce sont les championnats nationaux UFOLEP de tennis de table ainsi que le rassemblement national des arts Martiaux qui seront à l'honneur.

Le comité départemental UFOLEP 63, organisateur de l'événement, se réjouit de regrouper durant ces finales des activités telles que le tennis de table, le karaté, le judo, l'aïkido ou bien encore le kourach.

Au programme ce sont compétitions, convivialité, temps d'échanges, stage et animations autour de la pratique sportive UFOLEP qui seront proposés aux compétiteurs, accompagnateurs et public présents tout au long de ce week-end.

C'est l'occasion de mettre en valeur d'une part le caractère multisports de la fédération UFOLEP et d'autre part la qualité et l'envergure des installations qu'offre l'Arténium de Ceyrat, mis à disposition par Clermont Communauté.

L'événement se prépare à accueillir près de 800 personnes sur l'ensemble du week-end.

Retrouvez toutes les informations sur cette manifestation auprès du comité départemental UFOLEP 63 ou sur le site internet www.ufolep63@fal63.org

Grille n° 84

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III			■			■				■
IV										
V					■				■	
VI										
VII										
VIII			■		■					
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- Mesures.
- N'était pas.
- L'accord de Moscou. - Instance représentative du personnel (sigle). - France Business School redevenue auvergnate (sigle).
- Recherchiez par inclination naturelle.
- De Genève, il cerne tous les noyaux (sigle). - Appareil, et de bonne famille.
- Irradié par un isotope de l'hydrogène. - Substantif.
- Conforme à l'utopie rêvée par Etienne Cabet. - Pour payer au Cambodge ?
- ... et vu, peut-être ? - Pas vraiment végétarien, ce monstre !
- Mugiriez, et beugleriez presque.
- Isolasse et délaissasse.

VERTICALEMENT

- Souci un peu prétentieux d'instruire son auditoire.
- Parce qu'invisibles, peut-être.
- Personnel. - Invoqua. - Habitudes américaines ?
- Déplacement de l'axe.
- Cette fois le Moscovite n'est pas d'accord. - Deux à Rome. - Aisément déchiffré, surtout à Nantes.
- Sigle très inquiétant jusqu'en 1945 et reconfortant depuis. - Anchise sur le dos et Didon dans les

bras. - Dieu phénicien.

- Répété, même sans "ré". - Fête le 25 juin.
- Saharien bien loti. - Reposes.
- Ville française par choix mais accueillante aux Anglais. - Jaunes ou rouges mais toujours bruns.
- Petit saint. - Passait après la Corrèze pour Raymond Cartier.

Solution au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 83

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	Q	U	A	D	R	A	N	G	L	E
II	U	K	R	A	I	N	I	E	N	S
III	A	U	G	M	E	N	T	A	T	
IV	D	L	U	O		E	O	N	S	
V	R	E	M	I	R	E	N	T		F
VI	A	L	E	S	A	S		E	C	U
VII	T	E	N	E	Z		T	S	A	R
VIII	E	S	T	A		F	O		L	E
IX	U		S		S		U		R	R
X	R	G		X		A	N		T	H

Événement majeur de 2015-2016



La caverne du Pont-d'Arc

La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme accompagne les établissements scolaires dans la mise en place de leurs projets de classes transplantées. Tous reçoivent directement fin mai les brochures correspondantes.

La grande nouveauté de l'année scolaire 2015-2016 pour ces séjours sera incontestablement la caverne du Pont-d'Arc, magnifique fac-similé de la grotte Chauvet et qui a ouvert ses portes le 25 avril 2015.

Pour avoir eu le privilège de la visiter en avant-première, la FAL 63 peut parler d'une réalisation superbe et de la restitution d'un témoignage vieux de plus de 30 000 ans, d'un réalisme et d'une émotion incomparables.

Pour cette découverte avec des élèves, la Ligue de l'enseignement

propose des séjours thématiques "Empreintes et origines" ou "Cro-Magnon... artiste visionnaire !" dans ses centres d'hébergement ardéchois.

De multiples autres possibilités alliant activités culturelles (cirque, théâtre, danse, chants, ateliers d'écriture, musique...), sportives (canoë, baignade, accrobranche, spéléologie...), environnementales (faune et flore, écologie...) ou didactiques (préhistoire, archéologie, découvertes scientifiques, astronomie...) sont également envisageables.

Pour tout renseignement et accompagnement à la mise en œuvre de votre projet n'hésitez pas à contacter Bruno Gilliet, enseignant détaché, 04 73 14 79 19 / 06 50 41 85 94 - classes@fal63.org

Trouvailles 2015-2016

Encore une séance tout public à découvrir

Trouvailles, le dispositif départemental et régional piloté par le service Culture-Education-Jeunesse de la FAL63 qui propose des spectacles jeune public en partenariat avec différentes structures locales accueille encore un dernier spectacle que vous pourrez découvrir en séance tout public pour la saison 2014-2015.

Concert Tôt proposé par l'Ensemble FA7 (77) vous permettra d'entrer dans un salon de musique plein de surprises où vous serez accueillis par une chanteuse qui vous proposera un récital peu ordinaire. Vous y apprécierez la douceur d'une bossa brésilienne, les éclats de rire de Purcell, la tendresse de Mozart, le mystère d'une jungle peuplée de sifflets d'oiseaux, de féériques lumières nées d'un air de Rossini... Vous plongerez avec bonheur dans ce concert-tôt, pour vous émouvoir de ce récital lumineux, ludique et poétique pour les grands et les tout-petits dès six mois ! A découvrir en séance tout public le samedi 3 juin 2015 à 16h30 à la salle



des fêtes de Saint-Sauves. Si ce spectacle est visible en séance tout public, d'autres sont aussi accueillis chez nos partenaires (Sancy Artense Communauté, Communauté de communes de Rochefort-Montagne ou Massif du Sancy) en séances scolaires d'ici à la fin de l'année : *Accord Caboché* par la compagnie Haut les Mains (26), un duo complice d'une marionnette et d'un musicien ou *Marcellin Caillou*, par la compagnie puydômoise Les ateliers du capricorne, théâtre de papier inspiré de l'univers de Sempé.

Il ne faut pas oublier ceux qui n'ont pas été cités dans le dernier article du début d'année et qui ont tourné entre-

temps : *Infantia*, spectacle sensoriel qui nous plonge dans une atmosphère apaisante et poétique par la compagnie l'Yonne en Scène, *Lune et Soleil* avec son univers doux et onirique inspiré du peintre Miro par la Compagnie Mercurion Chou, et *Contes Dits Du Bouts Des Doigts*, spectacle pour deux voix et deux mains, en français et en langue des signes, par la compagnie Les Compagnons de Pierre Ménard.

L'occasion pour les enfants spectateurs de voyager grâce à ces spectacles minutieusement sélectionnés et de s'épanouir un peu plus grâce à ces actions de médiations qui leur permettent de grandir sans cesser de rêver.

L'Atelier Théâtral Riomois présente en mai et juin

Lysistrata-Aristophane

En cette année 2015, année anniversaire de beaucoup de choses, l'ATR présente la pièce la plus connue de l'auteur grec du V^e siècle "Lysistrata".



On connaît l'histoire : les femmes d'Athènes ont décidé de mettre fin à une guerre qui depuis des années opposait leur cité à celle de Sparte. Aristophane présenta *Lysistrata* en 411 dans un moment de paix relative mais aussi d'inquiétude de la part des Athéniens qui se posaient bien des questions sur leur avenir et sur le salut de l'État.

Dans cette atmosphère tendue et sombre où les poètes comiques avaient bien du mal à faire rire, Aristophane trouve une solution en accordant la parole à celles qui étaient tenues au silence - les femmes - et comble de la subversion, en leur ouvrant un domaine exclusivement masculin, l'espace politique et particulièrement

celui de la guerre (rappelons que les femmes étaient interdites de théâtre et comme spectatrices et a fortiori comme actrices).

Lysistrata donc, convoque ses concitoyennes mais aussi les autres femmes grecques : Béotiennes, Corinthiennes, Spartiates, qui elles aussi subissent la guerre, pour traiter d'une affaire brûlante qui est le salut de toute l'Hellade. Pour y parvenir, elle les convainc de faire la grève la plus dure - aux unes comme aux autres - la grève du sexe... c'est-à-dire de renoncer aux hommes (!) aussi longtemps que la paix n'aura pas été conclue. Et, comme la victoire ne s'obtient qu'en déployant les grands moyens, de s'emparer aussi de l'Acro-

pole où se trouve le trésor de la cité. La négociation est parfois difficile et les insurgées donnent quelques signes de faiblesse et de renoncement mais *Lysistrata* leur fait entrevoir la victoire... sous les traits d'un ambassadeur et de l'apparition miraculeuse de la "Bonne entente" qui va dénouer les problèmes et faire que tous s'accordent pour faire la paix. Tout est bien qui finit bien en somme.

L'ATR, on s'en doute, s'est affranchi d'un certain nombre des règles de la comédie à l'antique ; elle n'a retenu de cette édifiante histoire qu'une comédie en forme de farce. Les femmes y sont pleines d'énergie et les hommes au contraire y apparaissent comme des personnages certes forts en gueule - le prologue est même inspiré d'une pièce de Plaute : *Le soldat fanfaron* - mais faiblards et handicapés, des caricatures de la virilité dont la vieillesse est le moindre des maux.

Mais si la paix est revenue, le plaisir aussi et tout se termine par des chansons qui ne sont évidemment pas des chansons guerrières... Si un convive voulait chanter "*Gloire éternelle de nos aïeux*", nous chanterions plutôt "*Ma mie au gué*" déclare l'un des protagonistes !

➤ Les trois premières représentations de *Lysistrata-Aristophane* auront lieu au Forum-Rexy les 20, 21, 22 mai à 20 h 30.

➤ Une autre représentation sera donnée à Romagnat le mercredi 17 juin.

Renseignements et réservations au 06 86 025 997

Pour l'honneur des femmes
l'ATR lit Agnès Desarthe

"On ne sort pas du théâtre"

Jean-Marie Domenach (le retour du tragique)

Comme tous les ans, l'ATR a rendu hommage aux femmes à l'occasion des journées des droits de la femme sous forme d'une manifestation très simple, la lecture d'extraits de nouvelles, dont l'auteur, Agnès Desarthe, est évidemment une femme. De cette écrivaine, un critique a écrit qu'elle "*manie avec aisance l'art de la nouvelle, ce genre littéraire si plaisant à lire quand c'est bien fait et qu'on peut déguster par petits morceaux comme des gourmandises*".

Le public s'attendait donc à une paisible séance de lecture, où l'on se laisserait doucement gagner par les mots et les histoires, dans l'ambiance douce et feutrée d'une veillée quasiment familiale : c'était compter sans le démon du théâtre, le goût de la représentation, qui mobilisent les acteurs de l'ATR, animent tous leurs spectacles, dont aucun n'est paisible. Et le public s'est régalé !

Quatre comédiennes - sans apprêts ni appareil - attendent le spectateur au tournant des pages. On dirait presque quatre écolières tant elles sont sages et recueillies. Mais dès qu'elles se lèvent, dès qu'elles s'approchent du pupitre, dès qu'elles élèvent la voix, elles s'emparent des mots et se saisissent des textes comme si elles les écrivaient sous nos yeux. Et voilà qu'elles font vivre les nouvelles d'Agnès Desarthes sans autres artifices que les modulations discrètes de leurs voix, la lumière des regards, les gestes qui ponctuent la lecture sans emphase. Et comme toujours, le théâtre l'emporte, dans une mise en scène contenue, par le jeu des corps, la musique des mots, la douceur de l'éclairage qui convient si bien à la légèreté des nouvelles lues. L'ATR, qui ne recule devant rien quand il s'agit de faire spectacle, ajoute à la lecture un presque orchestre, un accordéon et un violoncelle ; ils jouent des chansonnettes que l'on reconnaît ; on a envie de les fredonner, pour un peu on se mettrait à danser, entraînant les actrices avec nous dans cette fête des mots. On ne sait pas si les chansons et les textes ont un point commun, peu importe, une harmonie s'instaure, des correspondances se nouent subtilement et proprement poétiques.

Et l'on n'est pas surpris quand une comédienne se met à chanter ; imperceptiblement d'abord, - on reconnaît vite la mélodie de la belle chanson de Jean-Pierre Ferland "Fais du feu dans la cheminée..." ; peu à peu, la voix s'assure et s'élève, la chanson retentit sans vacarme et rejoint les mots dans l'espace théâtral. Le spectateur est sous le charme, le théâtre accomplit son ensorcellement.

Quant aux nouvelles, elles racontent d'étranges histoires, captivantes comme des contes anciens, énigmatiques comme des paraboles. Dans *Une leçon de vol libre*, un élastique lâche... on craint le pire pour l'héroïne ; au bout de cette chute - qu'on imagine terrible - la mort est magnifiquement éludée, et Goda vole - pour l'éternité ? - nantie du squelette très léger d'un oiseau. Il y a cette autre femme qu'une déconvenue amoureuse a transformée en psychanalyste insulaire, presque à son corps défendant. Dans la dernière de ces nouvelles, *Ce qui est arrivé aux Kempinski* qui donne le titre de la soirée, une tragédie couve, à peine suggérée, qui pourrait bien inspirer l'effroi. Mais l'auteur a l'air de refuser la gravité et les quatre comédiennes sont là pour nous rassurer : on se serre les coudes et le cœur autour des mots délivrés. Une fois de plus, l'ATR a fait - non pas son cinéma mais - son théâtre. Si vous voulez en savoir plus sur Agnès Desarthe, lisez ses nouvelles. Si vous voulez en savoir plus sur l'ATR, écoutez la chanson d'Aznavor et "venez voir les comédiens", ils n'arrêtent pas de jouer.

Alain Bandiera

L'ATR a cinquante ans !

Tout commence à Clermont-Ferrand

En 1964, dans le cadre du Cercle des Jeunes de la Fédération des Œuvres laïques du Puy-de-Dôme animé par Guy Legay (institutrice FOL 63), il avait été créé deux ateliers de théâtre : un Atelier Théâtral Clermontois avec André Degaine (futur auteur de la remarquable *Histoire du théâtre dessinée*) et un Atelier Théâtral Riomois avec Marcel Col. En 1965, L'Atelier Théâtral Riomois est accueilli au sein de l'Amicale laïque de Riom. Il en devient la section Théâtre. Il se constituera en association autonome en 1982. Le premier spectacle de l'ATR est *Anne de Berlin* (d'après une nouvelle de Rolf Hochhuth).

Naissance et racines

S'il a bénéficié de rencontres opportunes et notamment celles d'étudiants de la faculté de Clermont-Ferrand, d'enseignants riomois et de membres de l'Amicale laïque, l'ATR n'a pas été le fruit du hasard. Ce théâtre d'amateurs s'est défini dès ses débuts comme un théâtre populaire et le terrain d'application des méthodes d'animation apprises dans les stages de la Ligue de l'Enseignement (UFOLEA). Chacun a en effet, pensons-nous, quelque chose à dire qui lui est propre, directement ou à travers le texte d'un auteur et c'est dans et par le jeu théâtral qu'il a choisi de le dire. Pour cela l'animateur a la responsabilité de proposer les techniques de jeu qui conviennent : découpage, montage, pratique du contrepoint et de la fugue, démultiplication ou au contraire concentration des rôles, établissement de la



1988 : *Mahagony* (Berthold Brecht).

connivence avec le public ou au contraire de la provocation. Ainsi le théâtre peut être pratiqué par tous et pour tous.

En 1966 : arrivée de Bernard Maume, professeur au lycée qui formera avec Marcel Col le binôme indispensable.

En 1967, l'ATR présente *Les Bas-Fonds* de Maxime Gorki. Les personnages de la pièce (Satine, Boubnov, Vassilissa, Le Baron...) collent tellement aux interprètes que ceux-ci conservent leur nom pendant quelque temps... Pierre Michon (alias Le Baron) deviendra par la suite l'auteur de *Vies minuscules* en 1985 ainsi que d'autres textes remarquables. Il quittera l'ATR en 1971 mais on le retrouvera en 2006 par la lecture d'un de ses textes par René Gouzenne (institutrice de la FOL de Haute-Garonne, puis comédien, metteur en scène et fondateur de la Cave-Poésie de Toulouse) que l'ATR invitait régulièrement à Riom.)

Costumes

En 1969, Françoise Cœur professeur d'arts appliqués à Riom (et future inspectrice générale de sa spécialité) dessine les costumes des personnages de *En attendant Godot*. C'est elle qui, par la suite et pendant de nombreuses années, a dessiné les costumes et les plus belles affiches de l'ATR. Le costume n'est ni une œuvre d'art, ni une reconstitution historique, c'est à la fois un signe et un masque qui aide à jouer. Le costume, construit ou adapté, indique le personnage, sa fonction dans l'histoire et sa situation dans le groupe. Il est propre à l'acteur et c'est pour cette raison qu'il doit être essayé longtemps en répétitions. Il doit être simple et facile à porter, récupéré ou construit à moindre coût... et susceptible d'être modifié en cours de spectacle pour les acteurs à rôles multiples.

En 1968 : *C'est la guerre Arlequin* (d'après Goldoni). Les répétitions et les représentations ont lieu dans la fièvre de mai 1968. Elles s'interrompent d'ailleurs après quelques séances. Certains acteurs ont par la suite étrangement disparu... d'autres sont entrés dans l'action syndicale et politique.

Sortir au plein air

Il existait sur le stade Dumoulin, situé au cœur de la ville de Riom, une tour en béton construite pour l'entraînement des pompiers, haute comme un immeuble de trois étages. C'est cet objet sans charme particulier que nous avons choisi de détourner pour en faire la tour de Londres avec *Richard III* (1969) et par la suite d'autres lieux que nous voulions signifier. De la même manière nous détournerons des échelles, des tables, des chaises et même une carcasse de voiture qui devint

dans *Ubu Roi* en 1979 une colline, une grotte, un bateau... et le char de l'État ! Le plein air offrait également un espace illimité et transformable à souhait pour faire la scène bi-frontale du *Brave soldat Sveik* en 1971, ou bien un cirque pour *La Paix* d'Aristophane en 1973.

Nous avons invité sur le stade Dumoulin les troupes amies de la région : le Théâtre Universitaire de Pierre Laguenière et Marcel Freydefond : "Les Chiens Jaunes" ; le CRAD avec le futur avocat Daniel Thévenet costumé en jeune homme ; le "Théâtre populaire de Clermont" de Jacques Albaret... Ainsi sont nées les "Journées de Théâtre en plein air" qui débordaient sur les communes voisines : Mozac, Châteaugay, Ménérol, et dans les quartiers de Riom (Le Couriat, Le Pré Madame).

Nous sommes revenus à Dumoulin pendant quatorze ans, jusqu'en 1982. Nous y avons vécu beaucoup d'orages.

Allemagne

En 1984, nous jouons *Jacques Le fataliste* (d'après Diderot). Le spectacle est invité en Allemagne à Darmstadt. Cette première tournée hors de nos frontières sera suivie de plusieurs autres : *L'Avare* en 1986 ; *L'Assemblée-La Colonie* (Aristophane-Marivaux) en 1987 ; *Sa Majesté le Peuple*, création collective dans un décor du sculpteur Yves Guérin pour célébrer le bi-centenaire de la Révolution en 1989 ; *Monsieur de Pourceaugnac* en 1990.

Reconnaissance-Enseignement-Ateliers

En 1984 le Conseil Général nous proposa ainsi qu'à deux autres troupes une aide de 20 000 francs. Sur notre proposition, cette somme fut allouée à un collectif géré par la FAL qui devait prendre par la suite le nom de Théatratif.

Depuis ses débuts, l'ATR a animé des ateliers de pratique théâtrale au sein de l'Amicale Laïque. Ceux-ci existent toujours et fonctionnent le lundi pendant la période scolaire.

En 1988, lorsque les classes-théâtre et le tout premier BAC "option théâtre" furent attribués par l'Education nationale au Lycée Virlogeux, c'est dans le local de l'ATR équipé pour cela que se sont tenus les cours, en partenariat avec le Théâtre du Pélican, animés alors par Bruno Castan. En 1992 le collège de La Varenne devint collège Jean-Vilar. Deux classes de théâtre y furent ouvertes.

De 2001 à 2007, l'ATR fut sollicité par l'Université de Clermont (S.U.C.) pour animer un atelier dont l'évaluation faisait partie du cursus des étudiants.

Lectures et célébrations

Depuis plusieurs années, l'ATR produit des lectures-spectacles le plus souvent à la demande d'associations mais aussi de mairies, bibliothèques, offices de tourisme ou du patrimoine, de même que des lectures d'auteurs féminins pour la Journée annuelle des droits de la femme (Marguerite Duras, Florence Aubenas, Annie Ernaux, Michelle Lesbre, Agnès Desarthe...).

Mais l'ATR a son ancrage à Riom et son engagement pour l'éducation populaire par le théâtre, avec une création annuelle tous les ans.

En 2005, une soirée anniversaire est organisée avec la parution du livre écrit par Bernard Maume et illustré de nombreuses photos et préfacé par Pierre Michon : *Grande Chronique et petites histoires de l'Atelier Théâtral Riomois* (Editions du Service Universités Culture) : "Ce n'est pas une page qui se tourne, c'est un autre livre qui s'ouvre" témoigne un participant.

Viennent ensuite Tchekhov, Shakespeare, Brecht, Molière, Ionesco... et cette année Aristophane avec *Lysistrata*.

FORUM*

Monsieur Jean-Christophe Cambadélis
Parti Socialiste
10 rue de Solférino
75007 PARIS

Paris, le 12 mars 2015

Monsieur le Premier Secrétaire,

C'est avec stupeur et incrédulité que le CNAL (Comité National d'Action Laïque*) a pris connaissance du communiqué de presse diffusé le 26 février dernier par M. Laurent Duthéil, secrétaire national à la laïcité et aux institutions de votre parti, ainsi que du rapport d'étape du groupe "Cohésion républicaine" du 30 janvier 2015.

Suite aux attentats qui ont endeuillé notre pays en janvier dernier, votre parti déclare en effet que "la République est minée de l'intérieur par tous ceux qui placent la question de l'identité devant celle de l'égalité" et appelle dans le même temps au "développement des établissements privés (musulmans) sous contrat". Où est passé l'engagement du PS en faveur de l'école publique ?

Comment peut-on prétendre renforcer la cohésion républicaine en appelant à toujours plus de repli communautaire ? En renvoyant nos concitoyens de culture musulmane à un essentialisme confessionnel au lieu de les intégrer pleinement dans l'école publique laïque ? Pour le CNAL, ce n'est pas à l'État d'inciter à la création d'établissements privés, financés sur fonds publics, qu'ils soient musulmans ou autres. En période de contraintes budgétaires, cela reviendrait en outre à ponctionner les financements destinés à l'enseignement public.

Vous proclamez votre attachement à la loi de 1905 "qui organise la séparation des religions

[...] et de l'État" et pourtant vous appelez "en convergence d'analyse avec le gouvernement" :

- au "renforcement de la formation [...] des imams et des aumôniers musulman" ;
- au "développement de l'enseignement privé confessionnel musulman" ;
- à "l'incitation à l'édification de nouveaux lieux de culte",

toutes choses qui relèvent du domaine privé et des choix des croyants au regard des principes mêmes de la loi de 1905.

Ce n'est pas non plus à l'État d'aider à la promotion d'une religion au nom d'une prétendue égalité de traitement, notamment en "[recensant] les lieux de cultes pour répondre aux manques dans certaines parties du territoire" ou en suggérant la "création d'un institut de théologie".

Nous demandons donc au PS de s'exprimer clairement sur ces deux textes et de dire quel est désormais son positionnement politique en matière de laïcité.

Nous espérons que ce rapport est bien un rapport d'étape et que le texte définitif sera expurgé de ces éléments.

Nous sommes, dans cette optique, favorables à une rencontre avec vous-même ou avec les auteurs du rapport "Cohésion républicaine" afin d'échanger.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Secrétaire, l'expression de nos sentiments distingués.

Céline Rigo
Secrétaire Générale du CNAL

Copie à : M. Jean Glavany
M. Michel Menard
Mme Françoise Laborde

(*) Vous pouvez réagir à ce forum en envoyant un courrier ou un mail au journal.



* Le Comité national d'action laïque rassemble les parents de la FCPE, la fédération des DDEN, la ligue de l'enseignement, l'Unsa Education et le SE-Unsa (enseignants de l'UNSA). Depuis 1953, il défend et promeut la laïcité de notre République, notamment sur le champ de l'école.